

PROCES-VERBAL DE LA REUNION DU CONSEIL D'ECOLE

Ecole de SPERACEDES 12, rue du Docteur Belletrud 06 530 SPERACEDES 04 93 60 58 43 ecole.0060572P@ac-nice.fr Directeur : François Bouffault	Date : Mardi 8 Mars 2016
--	--------------------------

PARTICIPANTS :

- Membres titulaires

Monsieur BERRIAUX : IEN Grasse

Monsieur PASQUELIN : Maire de SPERACEDES

Monsieur SCORDO : Adjoint aux écoles

Mesdames et Messieurs les conseillers municipaux

Madame AMMIRATI : Psychologue scolaire

Madame CORPET : Enseignante spécialisée

Madame JOURDAN : Enseignante maternelle

Madame CAMPOLO : Enseignante maternelle

Madame CHEVILLON : Enseignante élémentaire

Madame CROUIGNEAU : Enseignante élémentaire

Madame CHIOCCI : Enseignante élémentaire

Monsieur BOUFFAULT : Directeur

Madame ELLENA : DDEN

Madame MISCIGLIA : Représentant des parents d'élèves, Présidente et secrétaire de séance

Madame LE CLAIRE : Représentant des parents d'élèves

Madame ELLENA : Représentant des parents d'élèves

Madame DOMINGUES : Représentant des parents d'élèves, secrétaire de séance

Monsieur GAREAU : Représentant des parents d'élèves

- Autres personnes invitées

Madame CHOISY : Directrice du centre de loisirs

Le personnel du centre de loisirs

Monsieur ALLARD : CAPG

Le personnel municipal : ATSEM/ Cantine

Madame FELIX : animatrice informatique

Excusés : Monsieur BERRIAUX, Monsieur PASQUELIN, Madame CHEVILLON (arrêt), Madame CROUIGNEAU

Madame AMMIRATI, Madame CORPET, Madame ELLENA, Madame FELIX

Absent : aucun

ORDRE DU JOUR :

Dominante :

PPMS (Plan Particulier de Mise en Sécurité)

Plan VIGIPIRATE

Autres points abordés

Point sur l'élaboration du nouveau projet d'école : Axes et priorités. Projet en cours.

Intervention sur le fonctionnement de l'école, de la cantine et du centre de loisirs.

Point sur les travaux

Point sur le remplacement des personnels municipaux (ATSEM)

Questions diverses des parents

En introduction, M. Le Directeur précise que dans la mesure où trois conseils d'école sont prévus cette année, il n'y aura pas de questions des enfants au cours de celui-ci.

- PPMS (Plan Particulier de Mise en Sûreté) :

Pour rappel, le PPMS est le document officiel et obligatoire mis à jour, qui définit les conduites à tenir en cas de danger précis.

Pour chaque risque, une réponse adaptée est apportée.

Le PPMS comporte différentes fiches sur les conduites à tenir, le rôle de chacun, la constitution de la cellule de crise, les annuaires de crise (personnes à contacter selon la situation) et les informations à diffuser aux familles .

Ce document est transmis aux autorités compétentes. Ce document est réalisé pour l'école sur le temps scolaire, il est cependant souhaitable qu'il soit transposable aux temps périscolaires c'est pourquoi, pour l'école de Spéracèdes nous avons demandé à la directrice du centre de loisirs d'adjoindre des fiches permettant de prévoir une réponse adaptée sur le temps périscolaire (essentiellement création des fiches indiquant le rôle de chaque personne). Un exercice supplémentaire a d'ailleurs été réalisé sur le temps de cantine en la présence du lieutenant Rocca.

La fiche N°2 (Fiche d'information aux familles) sera transmise à toutes les familles de l'école.

A chaque risque concernant notre école, une réponse adaptée est mise en place, M. le Directeur détaille le rôle et les actions du personnel (indiqués dans le PPMS) concernant les risques auxquels l'école est soumise :

- Incendie => Evacuation (Exercice réalisé trois fois par an)
- Séisme => Evacuation particulière « séisme »
- Nuage toxique, risque nucléaire, risque météo => Mise à l'abri
- Suite aux attentats de Paris, un nouveau risque sera à prendre en compte, il s'agit du risque d'intrusion.
A la demande des autorités, ce risque est pris en compte de la même manière que les autres risques du PPMS pour que l'équipe apporte à chaque situation une réponse adaptée. Le risque est donc analysé par l'équipe en fonction des indications fournies par les autorités académiques et par les forces de l'ordre.

- Point sur le Plan Vigipirate :

M. le Directeur rappelle qu'en l'état actuel, la réponse consiste en l'application stricte du Plan Vigipirate. Il rappelle les consignes du Plan Vigipirate :

- * L'accueil à l'entrée des écoles et établissements scolaires est assuré par un adulte ;
- * Un contrôle visuel des sacs peut être effectué ;
- * L'identité des personnes étrangères à l'établissement est systématiquement vérifiée ;
- * Une attention particulière doit être portée aux abords de l'établissement, en évitant tout attroupement préjudiciable à la sécurité des élèves.
- * En école primaire, il est demandé aux familles de ne pas s'attarder devant les portes d'accès
- * Il est demandé à chacun de signaler tout comportement ou objet suspect.
- * Chaque école réalise des exercices de sécurité et doit vérifier l'efficacité et la connaissance par l'ensemble des personnels et des représentants de parents d'élèves présents en conseil d'école et conseil d'administration de son plan particulier de mise en sûreté (PPMS), qui peut être à l'occasion remis à jour, ainsi que des mesures spécifiques à prendre en cas d'intrusion.

Monsieur Denis CHALUMEAU de la Police Rurale intervient.

M. CHALUMEAU est seul pour les entrées et sorties des écoles, il demande donc aux parents d'être vigilants. Il souhaite les solliciter dans le cas de l'observation d'éléments suspects. Dans cette situation, il leur demande de relever la plaque d'immatriculation du véhicule, ainsi qu'une description la plus précise possible de la ou des personnes et de prévenir aussitôt les autorités.

Par ailleurs, une commande de bouteilles d'eau a été effectuée par la mairie et elles ont été réparties dans les différents lieux de mise à l'abri.

M. CHALUMEAU nous informe également qu'un groupe de protection civile se met en place à Spéracèdes.

- Point sur l'élaboration du nouveau projet d'école : Axes et priorités. Projets en cours.

1 - LE NOUVEAU PROJET D'ECOLE :

Il est élaboré pour la période de 2015 à 2019, et s'articule autour de trois axes.

Axe 1 : MIEUX FORMER POUR MIEUX REUSSIR A L'ECOLE

- Conforter les apprentissages de base et installer le socle commun
- Améliorer la fluidité et la sécurisation des parcours
- Développer la persévérance scolaire
- Conforter le travail en équipe

Axe 2 : MIEUX ACCUEILLIR POUR ASSURER L'EQUITE

- Développer l'usage du numérique à l'école (projet de film d'animation et de sa diffusion)
- Agir sur le climat scolaire et l'apprentissage à travailler ensemble (projets ski et sportif)
- Lutter contre les inégalités territoriales
- Favoriser un environnement de travail de qualité

Axe 3 : FAVORISER UNE MEILLEURE OUVERTURE DE L'ECOLE

- Favoriser les partenariats pour préparer à la citoyenneté (par exemple avec les familles pour les projets sportifs et culturels)

2 - PROJETS EN COURS :

*Projet sportif :

Bilan du ski scolaire : Bilan positif.

5 sorties sur 5 ont pu être organisées malgré des conditions difficiles.

Il y a eu une grande implication des parents, ce qui a permis une bonne organisation sans laquelle ce projet n'aurait pas pu être réalisé.

Les 2 classes de maternelle ont fait une sortie raquettes ce jour.

Au printemps, il y aura le projet "Cross"

* Projet artistique :

Parcours artistique prolongé d'année en année, cette année l'artiste choisi est Pierre Bonnard avec une visite du musée et des réalisations de productions.

Projet Chorale pour les classes de maternelle.

Parcours musical en partenariat avec le conservatoire départemental.

* Projet culturel :

Le Projet "film d'animation" est en cours.

* Volet numérique :

Une intervention de la BPDJ (Brigade de Prévention de Délinquance Juvenile) est prévue en mai et juin prochain. Son rôle sera de sensibiliser les enfants aux dangers du numérique (internet/ réseaux sociaux).

- Interventions sur le fonctionnement de l'école, de la cantine et du centre de loisirs :

RAS du point de vue du centre de loisirs et de la cantine.

Mme Jourdan et Mme Campolo relèvent la difficulté d'organisation pour utiliser la salle du centre.

En effet les enfants de maternelle utilisent cette salle tous les jours et il faut déplacer tables et chaises ce qui est très contraignant.

- Point sur les travaux :

* Nouvelle cloche du côté de la maternelle qui fait office de sonnette mais qui n'est pas assez puissante et donc inefficace,

*Sécurisation des dalles d'égout côté maternelle.

* Les tapis de sécurité sous les jeux ont été recollés

* 2 vidéoprojecteurs ont été posés dans les 2 classes élémentaires

* Un éclairage a été rajouté dans les 2 classes élémentaires

* Des mallettes de première urgence ont été installées dans les nouveaux lieux de mise à l'abri.

* Renouvellement de la demande d'une cabane du côté de la maternelle pour entreposer les vélos des élèves.

- Point sur le remplacement des personnels municipaux (ATSEM) :

Dans les classes de maternelle, il y a des moments de la journée critiques lorsqu'il manque une Atsem. Serait-il possible de détacher quelqu'un de la mairie pour la rentrée et le coucher des élèves à 13h20.

M. SCORDO dit qu'il est difficile de remplacer les absences de moins de 8 jours. Réfléchir sur une possibilité de décaler la pause de L'ATSEM présente.

- Question des parents :

Question 1 : "Les enfants se plaignent de plus en plus que les repas ne sont pas bons voire froids. Le temps pour manger est trop court".

Depuis septembre le prestataire est SCOLAREST. Le contrat est établi pour 1 an renouvelable 3 ans. La cuisine centrale se trouve à La Bocca. Les normes de diététique y sont respectées.

Le personnel de cantine s'étonne sur le fait que les repas soient froids car il y a un réchauffage de 45 min et une prise de température obligatoire avant le service.

Concernant le temps de repas, les enfants ont 45 minutes pour manger et en général ils ne tiennent plus en place au bout d'une demi-heure.

Question 2 : Le délai pour inscrire ou retirer un enfant de la cantine est trop long (10 jours).

Apparemment ce serait le délai déterminé par le cahier des charges. Ceci dit il apparaîtrait que sur Cabris le délai soit de 48 heures. Le questionnement reste entier.

Par ailleurs, M. SCORDO relève les nombreux impayés de cantine qui posent trop souvent problème. Les solutions restent difficiles à trouver.

La séance est levée à 19h55.

Fait à Spéracèdes, le 8 Mars 2016.

Les secrétaires de séance

Le Directeur